

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 26 AVRIL 2007 A 20 h 30**

Présents : R. DUGAST, A. MORIN, J. MICHAUD, M-J. DUPONT, E. BOUTIN, M-P. BUCHER, J. DOUX, A. FAUBERTEAU, J. GUILBAUD, C. JAULIN, M-C. LAMBERT,

Excusées : C. LEGLAND, M. LAUNAY

Absent : C. CORMERAIS, P. PERRAUD

Secrétaire de séance : M-C. LAMBERT

Convocation : 18 avril 2007



PROJET EOLIEN

Le Maire présente au Conseil municipal le projet détaillé de parcs éoliens. Ce dossier a fait l'objet d'un examen en commission départementale de la nature, des paysages et sites de Loire-Atlantique et a reçu un avis favorable de cette instance.

Le projet prévoit deux parcs de trois éoliennes gérés par les Sociétés Valorem et Compagnie du Vent.

Les éoliennes auront une hauteur totale de 126,30 mètres pales comprises, le mât et la nacelle culminant à 80 mètres.

Les éoliennes sont toutes implantées à plus de 500 mètres des habitations existantes.

Monsieur Alain Morin précise qu'une modification du P.O.S. est à envisager en ce qui concerne l'article NC6 du règlement afin de permettre l'implantation des éoliennes à l'aplomb des voies et chemins ruraux.

Monsieur le Maire demande également l'autorisation de passer les conventions nécessaires à la délivrance des autorisations de voirie.

Ces démarches permettront aux sociétés Valorem et Compagnie du Vent de déposer le permis de construire.

Une enquête publique sur ce projet se tiendra fin 2007 et permettra de recueillir les observations de la population.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- décide de procéder à une révision simplifiée du P.O.S. en modifiant l'article NC6,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer le cas échéant les permissions de voirie nécessaires à la réalisation des travaux de terrassement des voies et chemins communaux pour le passage des réseaux desservant ces installations.

AMENAGEMENT QUARTIER DU PATUREAU

La consultation des bureaux d'études pour l'aménagement du futur quartier du Patureau a permis de recevoir six propositions. La commission d'appel d'offres a auditionné cinq cabinets et propose de retenir la proposition du cabinet ARCHIDEE à Nantes. La mission ARCHIDEE pour les phases 1. 2 et 3 est estimée à 25 625 € H.T., la phase 4 étant confiée au bureau d'études GCA co-traitant à un taux de 5.40 % du montant des travaux. La Mission de phase 5 - géomètre étant confiée à l'entreprise CDC Conseils pour 6 620.00 € H.T. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal retient la proposition du cabinet ARCHIDEE et charge le Maire ou un adjoint de signer les pièces du marché à intervenir.

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2007

Par délibération du 29 mars dernier, le Conseil municipal avait fixé les taux d'impositions pour 2007 en majorant les taux de 2006 de 1.51 %. Une erreur matérielle fait que le taux du foncier non bâti n'est pas majoré de la même proportion que le taux de la taxe d'habitation et le Maire demande à l'assemblée de revoir la délibération en cause.

Après délibération, le Conseil municipal fixe les taux d'impôts pour 2007 de la manière suivante :

- Taxe d'Habitation : 15.64 %
- Taxe Foncier Bâti : 14.36 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 43.31 %

et annule sa délibération n° 01-04-2007 du 29 mars 2007.

EDITION PLAN COMMUNAL

La commission d'information a lancé une consultation pour l'édition d'un nouveau plan communal faisant apparaître les nouvelles rues et les dernières extensions urbaines. Il est proposé au Conseil municipal de retenir l'offre de l'Imprimerie 2000 à Vieilleville 44 pour la fourniture de 2000 plans au prix de 969.00 € H.T.

A l'unanimité, le Conseil municipal retient l'Imprimerie 2000 pour la fourniture du plan de la commune.

RÈGLEMENT DU SPANC

Monsieur Alain Morin propose à l'assemblée un projet de règlement du Service Public de l'Assainissement Non Collectif élaboré par la Communauté de Communes de Grand Lieu.

Après étude, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet présenté mais demande qu'une réflexion soit menée sur le contrôle des installations individuelles d'assainissement lors des transactions.

ATELIER MUNICIPAL

Monsieur Joël Michaud informe le Conseil municipal que le financement de ce projet est arrêté et propose de lancer une consultation pour le choix des entreprises chargées des travaux.

Le Conseil municipal autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux d'extension de l'atelier municipal.

TRAVAUX SALLE HENRI IV

Madame Marie-Josèphe Dupont présente le plan des travaux envisagés à l'extérieur de la Salle Henri IV : création de 2 terrasses, d'un jeu de boules et reprise des pelouses seront réalisés par les services municipaux.

ADHÉSION CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION

Le Conseil municipal est avisé de la demande d'affiliation au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Loire-Atlantique du Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais.

L'assemblée émet un avis favorable à cette demande.

FESTIVAL DE MUSIQUES ET DANSES D'ARGENTINE

Monsieur Alain Morin présente le programme du Festival organisé en collaboration avec les communes de Corcoué sur Logne, Legé, Saint-Colomban, Touvois et l'Association Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Des manifestations sont prévues du 8 mai au 13 mai 2007 sur chaque commune, pour La Limouzinière une soirée est organisée le vendredi 11 mai à 20 h 30 Salle Henri IV.

JEUNESSE EN VAL DE LOGNE

Une soirée théâtre aura lieu le vendredi 11 mai 2007 à 20 h 30 Salle Bagatelle à Corcoué sur Logne.

**PROCHAINE RÉUNION
LUNDI 14 MAI 2007 à 20 H 30**